

## **Budget du Québec 2015**

### **L'ANEL SE RÉJOUIT DU RETOUR DU CRÉDIT D'IMPÔT À L'ÉDITION DE LIVRES AU TAUX D'AVANT JUIN 2014**

**Montréal, le 26 mars 2015** – L'Association nationale des éditeurs de livres se réjouit de l'annonce aujourd'hui, dans le cadre de la lecture du budget 2015 du Québec, du retour du crédit d'impôt à l'édition de livres aux taux d'avant le dépôt du précédent budget. Rappelons que ce budget de juin 2014 abaissait de façon paramétrique et de 20 % les crédits d'impôt aux entreprises, affectant dramatiquement les secteurs de la culture et particulièrement celui du livre.

« Nous nous réjouissons de cette décision du Gouvernement du Québec. Ce retour au taux d'avant juin 2014 avait été maintes fois réclamé par l'ANEL, auprès de la ministre de la Culture et des Communications et surtout devant la Commission d'examen sur la fiscalité québécoise, a déclaré la présidente de l'Association, madame Nicole Saint-Jean, ajoutant : le gouvernement, sans doute bien conseillé par la ministre David, a reconnu les effets structurants du crédit d'impôt sur l'édition de livres au Québec et sur le rayonnement de notre littérature. Notre message a été bien compris. »

Par ailleurs, l'ANEL est heureuse de constater que la recommandation de la Commission d'examen sur la fiscalité québécoise de renoncer à la détaxation du livre n'a pas été retenue par le Gouvernement. Elle attend néanmoins avec impatience ce « plan pour le milieu du livre permettant de consolider la chaîne du livre », tel que promis aujourd'hui.

L'Association nationale des éditeurs de livres encourage le développement d'une édition nationale et favorise sa promotion et sa diffusion. Regroupant plus d'une centaine de maisons d'édition littéraire, culturelle, générale et scolaire de langue française, l'ANEL prône également la liberté d'expression, le respect du droit d'auteur et l'accès universel au livre comme soutien à la connaissance et outil d'apprentissage. L'ANEL est l'organisme de représentation de l'édition de langue française d'ici dans le milieu culturel et auprès des instances politiques.